https://www.assemblee-nationale.fr/dvn/14/questions/OANR5I 140F79997

## 14ème legislature

 Question N°:
 De M. François de Mazières (Union pour un Mouvement Populaire - Yvelines)
 Question écrite

 Ministère interrogé > Logement, égalité des territoires et ruralité
 Ministère attributaire > Transports, mer et pêche

 Rubrique >transports urbains
 Tête d'analyse > RATP
 Analyse > Grand Paris express. Paris-Saclay. perspectives.

 Question publiée au JO le : 19/05/2015
 Réponse publiée au JO le : 07/03/2017 page : 2112

 Date de changement d'attribution : 07/12/2016

## Texte de la question

M. François de Mazières interroge Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur le calendrier de réalisation du Grand Paris express. En effet, la ligne 18 doit relier Orly au plateau de Saclay en 2024. La liaison Versailles-Saclay est en revanche différée à 2030. Or il apparaît que le planning actuel des travaux engendrerait des coûts supplémentaires importants du fait du décalage entre la réalisation des deux tronçons. De fait, il lui demande de bien vouloir étudier la possibilité de prévoir la poursuite du chantier vers Versailles dès l'achèvement de la desserte de Saclay, ce qui sera facteur d'économies substantielles. En tout état de cause, la mise en service de l'ensemble de la ligne 18 est une nécessité impérieuse pour le développement du projet scientifique, économique et urbain de Paris-Saclay.

## Texte de la réponse

Le Grand Paris des transports vise à la fois le renforcement du réseau existant et la construction d'un nouveau métro automatique. À terme, 200 kilomètres de lignes seront construits, permettant de doubler le réseau actuel du métro parisien. Le Gouvernement a tenu à accélérer le calendrier de plusieurs lignes afin d'assurer la liaison dès 2024 aux aéroports. Cette accélération concerne aussi la desserte du Plateau de Saclay par le premier tronçon de la ligne 18 d'Orly au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables dès 2024 contre 2027 auparavant, afin d'assurer la desserte d'un pôle de développement majeur pour la région et notre pays. Il est prévu aujourd'hui que l'ensemble de la ligne 18 jusqu'à Versailles Chantiers, soit 35,5 km de ligne, soit en service d'ici à 2030. L'effort est considérable pour mener à bien la construction de la ligne, avec près de 3 km de métro à construire par an pour ce seul ouvrage pour un investissement total de plus de 3Md€. Les équipes de la Société du Grand Paris (SGP), établissement public de l'État en charge de la réalisation, œuvrent au mieux avec le soutien des services de l'État pour la réalisation de ce grand projet dont l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique s'est déroulée au mois de mars 2016. Elle a apporté un éclairage sur les attentes locales et a permis à chacun de se saisir des éléments essentiels concernant ce projet, de mieux comprendre ses contraintes et les opportunités qu'il représente. Le rapport de la commission d'enquête a été rendu public en juillet dernier. La commission d'enquête a émis un avis favorable à l'unanimité de ses membres, avec trois réserves et dix-neuf recommandations. Aucune n'évoque une réalisation du tronçon CEA-Saint-Quentin - Versailles Chantier en continu du tronçon Aéroport d'Orly - CEA-Saint-Quentin. La SGP poursuit les études d'avant-projet qui permettront de préciser le calendrier et les modalités de réalisation. Ceux-ci seront soumis d'ici la fin 2017 au Conseil de surveillance de la SGP après avis du Conseil d'administration du STIF dans le cadre de l'approbation du

https://www.assemblee-nationale.fr/dvn/14/guestions/QANR5I 14QF79997

dossier d'avant-projet.